

# Les PME en Algérie, un nouvel horizon pour l'emploi

Dr . Rachid FERRAH \*

Mohamed KADI \*

## ملخص

إن قطاع المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الجزائر ، تعمل في محيط مضطرب خاصة بسبب التحول غير المكتمل من الاقتصاد الموجه إلي اقتصاد السوق والاندماج السريع في الاقتصاد العالمي (اتفاقية الشراكة مع الاتحاد الأوروبي ، منطقة العربية للتجارة الحرة) التي تضع وجود ونجاح المؤسسات الجزائرية في خطر. اليوم وأكثر من أي وقت مضى نرى أهمية ودور الكبير الذي تلعبه المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في مكافحة البطالة. من وجهة النظر هذه ، فإن الجزائر تسعى دائما لإيجاد بدائل لإعطاء الزخم في سوق العمل لضمان التوازن الاجتماعي والاقتصادي والتخفيف من حدة البطالة من خلال المؤسسات الصغيرة والمتوسطة التي يمكن أن تلعب دور هام في خلق مناصب شغل وتنمية رأس المال البشري في المناطق النائية كما في المدن.

## Introduction

Le développement international des Petites et moyennes entreprises (PME) connaît un engouement croissant depuis les années 1970 et la plupart des travaux académiques s'accordent sur les deux principes suivants : d'une part, ils tendent à affirmer le rôle majeur joué par les PME dans le tissu économique d'un pays ou d'une région. D'autre part, ils insistent sur l'importance des PME dans la lutte contre le chômage qui constitue l'ultime objectif de toute stratégie économique.

En Algérie, beaucoup d'indicateurs révèlent aujourd'hui la faiblesse du tissu des petites et moyennes entreprises par rapport à nos voisins de la rive sud de la méditerranée, elles représentent cependant une proportion d'emplois importante même si les comparaisons internationales sont rendues difficiles compte tenu des différences de bases statistiques.

---

\* قسم العلوم الاقتصادية ، جامعة أكلبي محند أولحاج - البويرة  
\* قسم العلوم الاقتصادية ، جامعة أكلبي محند أولحاج - البويرة

Au moment ou on parle d'une véritable volonté politique de promotion des petites et moyennes entreprises où on atteste de nombreux avantages et facilités soit à la création de nouveaux emplois dans des entreprises privées via les programmes de l'Etat pour l'insertion professionnel (ANEM, DAS) soit par des dispositifs d'aide à la création d'entreprise (ANSEJ, ANDI, etc.) , alors le secteur des PME évolue dans un environnement particulièrement turbulent, notamment à cause d'une transition encore inachevée et une intégration rapide dans l'économie mondiale (Accord d'association avec l'UE, ZALE).

Dans la présente étude, on va essayer de faire ressortir grâce à une étude analytique des différentes bases statistiques disponibles, le poids et la contribution de la petite et moyenne entreprise en termes de création de nouveaux emplois ainsi que l'influence exercée par le processus de création d'entreprise qui constitue l'un des éléments essentiels de l'accroissement de l'effectif employé en Algérie.

Ce travail sera présenté en trois parties. La première partie traitera la PME dans l'économie algérienne à savoir, le développement dans l'économie. La seconde partie concerne les PME et l'emploi à savoir la création d'emplois par les PME en Algérie et la dernière partie présentera à l'aide d'une base statistique, les principaux résultats des différents dispositifs (CNAC, ANSEJ, ANGEM, etc.) en termes de création d'entreprises et d'emplois.

### **la PME dans l'économie Algérienne**

Depuis une vingtaine d'années, l'Algérie vit une transformation radicale de son environnement économique. L'engagement résolu du pays dans la voie de l'économie de marché libère l'initiative individuelle pour l'investissement, une forte dynamique économique est enclenchée, se caractérisant par un développement important et rapide des PME dans un cadre encore en transformation.

#### **I. 1 Historique et développement du cadre institutionnel et juridique de la PME en Algérie :**

L'économie Algérienne a connu depuis l'indépendance deux grandes politiques de développement économique, l'une basée sur l'entreprise publique où l'Etat est l'entrepreneur dominant et l'autre sur l'entreprise privée dans le cadre d'une politique d'instauration d'une économie de marché et de gratification de l'initiative privée. Le développement du cadre institutionnel qui organise l'activité économique depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, peut être résumé comme suit :

**De 1963 à 1982 :** Très vite après l'indépendance, «les autorités politiques affichent clairement leur option pour une gestion étatique de

l'économie avec l'entreprise publique comme instrument de base»<sup>(1)</sup>. Les décrets de mars 1963 organisant l'autogestion des domaines agricoles et des entreprises industrielles laissés vacants par leurs propriétaires ayant quitté le pays.

A partir de 1965, l'entreprise publique va prendre une place importante en termes de production, de valeur ajoutée et d'emploi. De 1965 à 1970, l'Etat crée une vingtaine de Sociétés nationales dans le secteur de l'industrie pour servir de base à la politique d'industrialisation intensive que le pays va connaître durant la décennie 70. En effet, durant cette période l'entreprise privée a évolué dans le cadre d'une politique de développement étatique de l'économie axée sur l'entreprise publique ce qui explique la place très réduite de l'entreprise privée durant cette période.

**De 1982 à 1993** : ce n'est qu'à partir de 1982 à la faveur de la loi N° 82-11 du 23 Août 1982 que l'investissement privé national a été pris en compte. « Cette période est caractérisée par une amélioration de la prise en compte du secteur privé, dans le cadre de l'avènement d'une nouvelle direction politique »<sup>(2)</sup>. En effet, cette période est accompagnée d'une série de lois qui organisent ce secteur en Algérie. Cependant, il convient de relever que cette période a connu un faible taux de réalisation des investissements privés du fait de nombreuses contraintes administratives tels que la complexité et la lourdeur des procédures, la faiblesse du degré de satisfaction des démarches de crédit, ainsi que les difficultés d'importation des équipements de production. « La chambre nationale du commerce qui avait pris en charge le dossier investissement privé, a enregistré durant la période 1988-1990 plus de 2000 projets dont seulement 20% ont été réalisés »<sup>(3)</sup>.

A partir de 1990, les différents dispositifs influent sur l'investissement particulièrement la loi 90-10 du 14/04/1990 relative à la monnaie et au crédit qui a contribué d'une manière significative à l'assouplissement du cadre général de l'investissement par une autorisation pour l'investisseur étrangère et aux différents opérateurs du secteur privé la création des entreprises mixtes.

**De 1993 à nos jours** : l'adoption du code 93-12 du 5 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement met définitivement l'investissement privé sur le même pied d'égalité que l'investissement public. Il est considéré comme la pierre angulaire de la volonté d'ouverture de l'économie et d'une

(1) MOHANDÉ Arezki Isli, la création d'entreprises en Algérie, cahiers du CREAD numéro 73- 2005, P51-73.

(2) Ibid. P 51-73.

(3) Ministère de la PME-PMI et de l'artisanat- Stratégie de développement de la petite et moyenne entreprise « PME – perspectives de développement » P 06.

nouvelle politique de promotion de l'investissement. Ce code a eu pour objectifs, la promotion de l'investissement, l'égalité entre les promoteurs nationaux privés et étrangers, remplacement de l'agrément obligatoire par une simple déclaration pour investir auprès des institutions administratives concernées, réduction des délais d'études de dossiers, le renforcement des garanties, etc.

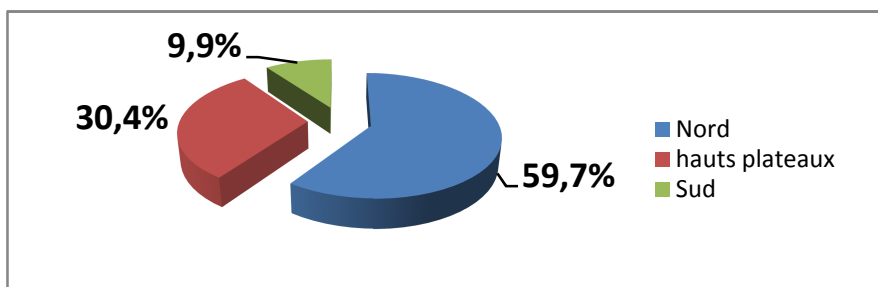
Les dispositions relatives au développement des investissements sont renforcées en 2001 par une ordonnance relative au développement de l'investissement (Ordonnance N° 01/03 du 20/08/2001) et la loi d'orientation sur la promotion de la PME (Loi N° 01/18 du 12/12/2001) qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat, C'est à partir de cette loi que la PME dispose en fin d'une définition unique qui encadre la notion de la PME en Algérie.

## I. 2 Indicateur de positionnement des PME en Algérie

### a- Classement des PME par région :

L'analyse de la répartition spatiale des petites et moyennes entreprises en Algérie exprimée par la figure ci-après, fait apparaître qu'elles sont réparties inégalement dans les différentes régions du pays. Elle indique que près de 60% des entreprises se concentrent dans la région du nord et un peu moins dans la région des hauts plateaux avec 30%, ensuite loin derrière la région sud avec 10 % seulement du total des PME. Cette disparité au niveau de la densité des PME par régions est expliquée par la faible intensité démographique et le manque d'infrastructures qui permettent le développement de l'activité économique dans ces régions reculées du pays. D'une manière générale à chaque fois que la région est située loin des centres d'intérêts cela a des répercussions néfastes sur l'attractivité de son environnement.

Figure 1 : Classement des PME par région



: Source : bulletin d'information du ministère de la PME-PMI – 2009

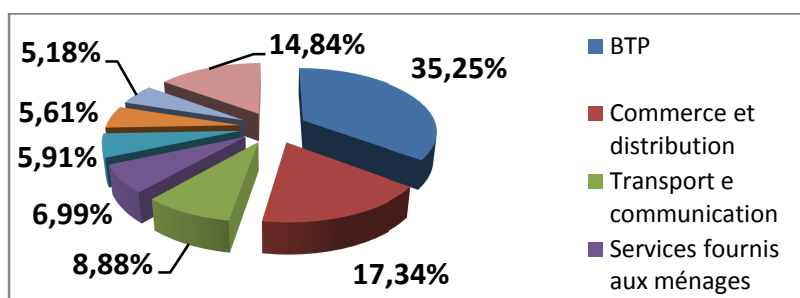
### b-répartition des PME privées par secteurs d'activité dominants :

Le figure N°02 montre que plus de 50% des PME se concentrent dans deux secteurs principaux (le BTP et le commerce et distribution), soit 176400

petites et moyennes entreprises. Le secteur du BTP occupe la première place avec 118268 PME, soit un taux de 35,25% suivis du secteur du commerce et distribution avec 58165 PME. Mais les autres secteurs comme le montre le graphe ci-après, participent à hauteur de 5 à 8 % du total des PME pour chacun des secteurs (services fournis aux ménages, transport et communication, hôtellerie et restauration). L'explication de cette dominance du secteur de BTP sur les PME réside dans le développement et le dynamisme qu'a connu ce secteur suite au nombre important de projets lancés dans le cadre du renouvellement et du développement des infrastructures, notamment le programmes d'un million de logements lancé en 2001 par les pouvoirs publics et d'autres projets de grande envergure.

En effet, cette disparité dans la densité des PME entre les différents secteurs est expliquée par la capacité de chaque secteur à générer plus rapidement des résultats sans avoir besoin aux dépenses d'investissement relativement importantes.

**Figure n2 : répartition des PME privées par secteurs d'activité dominants**



Source : bulletin d'information du ministère de la PME-PMI – 2009

### I. 3 Caractéristiques des PME algériennes

L'ouverture de l'économie algérienne et l'instauration progressive de l'économie de marché a permis une nette augmentation du nombre de PME durant ces dernières années. Aujourd'hui, ces entreprises occupent une place de plus en plus importante dans la structure économique nationale. Après une expérience plus ou moins courte pour ce type d'entreprises dans l'activité économique nationale, un nombre de caractéristiques peuvent être tiré :

- S'il est possible d'apprécier quantitativement le développement des PME à partir des données générales (disponibles seulement depuis les dernières années), il n'est pas aisé d'approfondir l'analyse des nouvelles entreprises, notamment sur le plan qualitatif (organisation et fonctionnement ainsi que la performance). Il n'existe pas encore en Algérie de système

d'informations consacré à la petite et moyenne entreprise, trop longtemps marginalisées au profit de la grande entreprise publique<sup>(1)</sup>.

- L'organisation hiérarchique est de type patriarcal : le management est caractérisé par des rapports hiérarchiques de soumission au père à l'aîné (masculin) de manière générale. Le principe étant que l'autorité du père est indiscutable. La caractéristique (classique des PME) de concentration du pouvoir autour de la personne du propriétaire-dirigeant est renforcée et même légitimée dans le contexte socioculturel algérien.

- Le capital de l'entreprise, souvent constitué de fonds propres et de prêts informels au sein de la famille est considéré comme incessible, La gestion du patrimoine est marquée par la prudence et la sécurité. Le recours aux capitaux étrangers (au cercle familial), le partenariat ou la fusion sont des pratiques non encore utilisées.

- La majorité des PME algérienne souffrent d'un retard technologique. Afin de faire diminuer, les coûts d'investissement, divers PME optent pour du matériel peu développés, ce qui les conduit à des conditions de production peu performantes.

Toutes ces caractéristiques visibles dans la PME algérienne sont le produit de l'histoire d'un environnement socioculturel et économique qui cause beaucoup de problèmes à l'amélioration et la promotion de la PME en Algérie.

### Les PME et l'emploi en Algérie

L'absorption du chômage a donc bien été considérée comme le but visé par tous les efforts de développement en Algérie durant les 20 dernière années. Elle a même été perçue comme une véritable course contre la montre, pour laquelle chaque retard rendait de plus en plus lointain et surtout de plus en plus irréalisable cet objectif. Quant à la voie à suivre, la stratégie est sans équivoque : le rôle décisif reviendra à la promotion du secteur de la petite et moyenne entreprise. « *Les PME réussissent incontestablement mieux que les grandes entreprises à moduler l'emploi ...*, »<sup>(2)</sup>.

#### II.1 - Part de l'emploi détenue par les PME de 2003 à 2010 :

Le tableau ci-après montre que la tendance de la part des PME dans l'emploi total est en nette croissance. Cette part est passée d'un peu plus de neuf cent milles postes d'emplois en 2003 c'est-à-dire 13, 66% à plus d'un million six cent milles emplois, ce qui représente 17,42% de l'emploi total.

(1) Khalil ASSALA- PME en Algérie : de la création à la mondialisation- Université du Sud Toulon-var France – k-assala@hotmail.com.

(2) ARMAND BIZAGUET-op.cit. P 62.

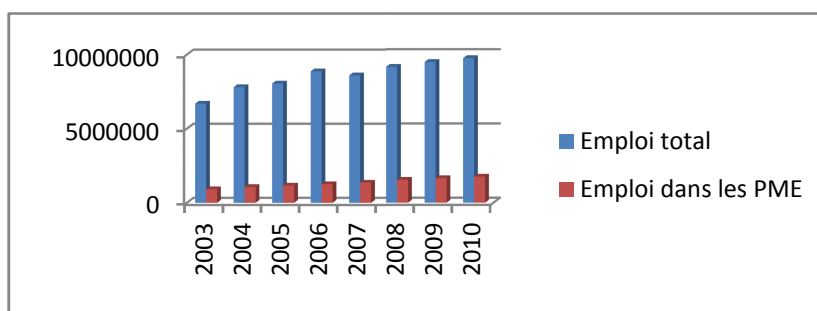
Cette amélioration ne doit pas cependant masquer le fait que ce taux de participation des PME à l'emploi total est loin d'être celui des pays développés, entre-autre la part de l'emploi détenue par les PME est de 55% au Canada et 60 % en France . Ce phénomène a de multiples explications. En premier lieu, il est bien sûr que l'Etat est le premier employeur en Algérie, donc sa part est relativement supérieure. Il tient également aux difficultés de transition du secteur privé puisqu'il est toujours en phase embryonnaire et que les investissements se concentrent autour des secteurs peu créateurs d'emplois tels que le commerce et les services.

**Tableau 1 : part des PME dans l'emploi global durant la période 2003-2010**

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emploi total	6684057	7798412	8044220	8868804	8594843	9146000	9472000	9735000
Emploi dans les PME	912949	1063953	1157856	1252647	1355399	1540209	1649784	1753254
Pourcentage%	13,66	13,64	4,41	4,21	15,77	16,85	17,42	18,01

Source : réalisé sur la base des données de L'ONS et le ministère des PME- PMI

**Graph N : Part des PME dans l'emploi global durant la période 2003-2010**



Source : réalisé à partir du tableau N 01

## II. 2 Impact de l'évolution du parc des PME sur l'emploi 2001- 2010 :

Le tableau suivant retrace l'évolution du parc des PME durant la période 2001 à 2010. Suite à un effort mené par les pouvoirs publics en termes de réformes économiques à l'égard des PME et le développement de l'esprit entrepreneurial, le nombre de nouvelles entreprises est en nette croissance, passant de 45358 entreprises en 2001 à plus de 618515 en 2010. En effet, la croissance annuelle des PME est relativement stable à l'exception de l'année 2004 où on a enregistré une évolution de 14,19%.

Ce tableau exprime ainsi une croissance annuelle du nombre d'emplois créés. Cette tendance à la hausse du nombre d'emplois créés, est expliquée par l'augmentation de l'offre par les entreprises privées dans le cadre des différents dispositifs d'insertion professionnelle (ANEM, DAS, etc.).

Cependant, la dynamique de création d'emplois est en corrélation positive avec le parc de PME. Cet effet linéaire explique d'une manière générale l'importance de la création d'entreprises dans le processus de création d'emploi de types (employeur, employé) :

**Tableau 2 : effet de l'évolution du parc des PME sur l'emploi**

Années	Nombrede PME	Nombre d'emplois	Nombrede PME créés	Nombre d'emplois créés	Evolution dePME%	Evolution d'emploi%
2001	45358	737062	-	-	-	-
2002	261863	731082	16505	-5980	06,72	-0,81
2003	288587	912949	26714	181867	09,25	19,9
2004	312959	1063953	24372	151004	14,19	16,54
2005	342788	1157856	29829	93903	08,7	8,11
2006	376767	1252647	33979	94791	9,01	07,56
2007	41099	1359399	34192	106752	9,07	7,85
2008	519526	1540209	34391	180810	6,16	11,7
2009	570838	1649784	17136	109575	03	06,64
2010	618515	1753254	47667	103470	7,7	5,9

Source : regroupé et calculé à partir des données statistiques du ministère de la PME-PMI.

### II.3 - Dispositifs d'aide à la création des petites et moyennes entreprises et leur contribution à la lutte contre le chômage

Les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprise et d'emploi en Algérie (ANSEJ, CNAC, ANDI, ADS, ANJEM) jouent un rôle primordial dans la politique de lutte contre le chômage. Ces intermédiaires du secteur public opérant à des degrés divers dans le champ de l'intermédiation sur le marché du travail en Algérie, dont les missions et activités sont principalement consacrées à faciliter la mise en rapport de l'offre et la demande de travail. « La place et le rôle des différents intermédiaires sur le marché du travail dépendent de la répartition institutionnelle des fonctions d'intermédiation, de l'organisation des opérateurs entre eux ainsi que du fonctionnement et de la réalité des services rendus par chacun des intermédiaires »<sup>(1)</sup>.

(1) Jean-Paul Barbier – Op.cit - P 69.



### III.1 Le dispositif ANSEJ :

Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes ANSEJ, a vu le jour dans un contexte économique et social difficile. La difficulté était d'abord ressentie par les entreprises qui, dans leur grande majorité, relevaient du secteur public et qui, du fait des réformes économiques engagées par les pouvoirs publics, devaient subir les contraintes de l'autonomie financière et de gestion. Beaucoup d'entre elles ont subi la sanction de la liquidation anticipée. La privatisation, par la cession des actifs de certaines de ces entreprises au profit des travailleurs, ce processus a vite révélé ses limites en raison de contraintes juridiques, financières et surtout managériales. La difficulté était aussi ressentie par une masse importante de travailleurs ayant perdu leur emploi pour des raisons économiques. Enfin, pour les primo demandeurs d'emploi, notamment les diplômés des universités et des centres de formation professionnelle, les perspectives en termes de débouchés étaient incertaines. En outre, le dispositif ANSEJ accorde des aides financières (crédits sans intérêt, bonification des taux d'intérêt des crédits bancaires), avantages fiscaux et parafiscaux aux jeunes promoteurs, au titre de la réalisation aussi bien que de l'exploitation de leurs projets d'investissements. La mission de l'ANSEJ se poursuit au-delà de la création des micro-entreprises puisqu'elle assure le suivi et le soutien de ces entreprises.

#### Le bilan du dispositif ANSEJ fait état de :

Plus de 300 000 dossiers déposés par les jeunes promoteurs au niveau des structures de l'ANSEJ à la fin de 2005; le nombre potentiel d'emplois induit en 2010 est supérieur à 850 000, la création de plus de 65 000 micro entreprises, pouvant engendrer plus de 186 000 emplois directs pour un investissement global de l'ordre de 114 Milliards de Dinars. Publication de deux annuaires sur la micro entreprise. La première édition a été publiée en 2002 et la deuxième édition en 2004.

Organisation de trois salons nationaux (1998, 2000 et 2003) et plusieurs salons régionaux. Ils visent : la promotion des produits et services des micro-entreprises;

- la mise en relation directe des micro-entreprises en vue de créer des réseaux d'entreprises;
- la promotion de la culture d'entreprise chez les jeunes chômeurs pour les inciter à oser entreprendre en leur montrant ce que d'autres jeunes ont pu réaliser.

#### a. Evolution du nombre d'entreprises de poste d'emplois générés par le dispositif ANSEJ durant la période 2004- 2010 :

L'évaluation du dispositif ANSEJ dans son volet création d'emploi est illustrée dans le tableau ci-dessous durant les six dernières années. On remarque une tendance à la hausse d'une année à l'autre, en 2004 le nombre d'entreprise créées est de 59070 générant plus de 165600 emplois ce qui représente une moyenne de 3 emplois pour chaque entreprise créée. En 2009, plus de 105300 entreprises créées dans le cadre de l'ANSEJ avec 298188 emplois créés. Par contre, cette tendance à la hausse est de moins au moins importante, en 2005 la variation est de 18% pour la création d'emplois elle atteint 4,4 % en 2008 et 4,76 % en 2009. Ce recul dans le nombre d'entreprises créées peut être expliqué par :

L'avènement d'autre dispositif (CNAC) avec des procédures plus faciles et moins coûteuses,

- L'inefficacité des procédures de financement par les banques, en terme de facilité d'accès au crédit est de plus en plus difficile, qui se traduit par le rejet des projets par les banques, ce qui influe sur l'expansion du dispositif ;

- Depuis la création du dispositif, on n'enregistre pas une amélioration dans les procédures technico administratives de création de micro entreprise. Ce genre de contrainte rend la phase de réalisation de l'entreprise plus difficile.

**Tableau 4 : Evolution du nombre de PME et de poste d'emploi générés par le dispositif ANSEJ durant période 2004- 2009**

la Années	Entreprise créées	Δ en % d'entreprises créées	Emplois créés	Δ en % d'emplois créés
2004	59070	-	165640	-
2005	63633	17,9	195423	18
2006	87191	12,3	220389	12,7
2007	86380	10,5	243308	10,4
2008	97015	4,45	274741	4,4
2009	105300	4,83	298188	4,76

Source : tableau réalisé sur la base des données statistiques ANSEJ

### III.2 La caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) :

La CNAC verse une indemnité mensuelle de chômage à ses allocataires et leur assure la couverture sociale et médicale. Elle accompagne également les allocataires dans leur recherche d'emploi par des programmes :

- La formation-reconversion pour élargir leur domaine de compétence et élever leur niveau de professionnalisme, à travers des institutions de formation.
- Une aide organisée et spécifique à la recherche d'emploi, à travers les

centres de recherche d'emploi (CRE).

- Une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant, à travers les centres d'aide au travail indépendant (CATI).

La CNAC emploie près de 1100 personnes, réparties à travers le réseau de ses treize agences régionales et de ses quarante-cinq agences de wilaya.

#### **a-Répartition du nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC durant l'Année 2008 :**

Les chiffres fournis par la CNAC constituent une source pour apprécier le rôle joué par les petites et moyennes entreprises dans la création d'une dynamique sur le marché du travail en Algérie. Le tableau ci-après montre que dans la région nord, plus de 9228 entreprises enregistrées au niveau de la CNAC avec un nombre de 24174 postes d'emplois prévus. Et un nombre un peu moins au niveau de la région sud.

D'un autre côté, le bilan de la CNAC indique que seuls 4987 entreprises en exercice réellement générant plus de 9887 soit 49,8 % de ce qui été prévu, cet écart important entre ce qui a été prévu avec ce qui a été réalisé est expliqué par la difficulté et l'alourdissement des procédures notamment celles d'octroi du crédit bancaire qui constitue le premier obstacle pour la création des petites et moyennes entreprises suit à une absence de garantie pour les banques. Cependant, la création de 13176 postes d'emplois dans le cadre de la CNAC contribue positivement à la réduction du chômage et permet aux personnes de créer leur propre activité et permet d'offrir des opportunités d'emploi en nombre conséquent.

**Tableau 5 : Répartition du nombre d'entreprises et d'emplois créés dans le cadre du dispositif CNAC pour l'Année 2008 ;**

Régions	Entreprise créés	Emploi prévu	Entreprise en exercice	Emploi généré
Nord	9228	24174	4987 (54%)	12045
Sud	1033	2416	580 (56%)	1131
Total	102621	26590	5567 (54,24%)	13176

Source : tableau réalisé sur la base des données statistiques de la CNAC.

#### **IV.3 Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) :**

L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) a été créée le 20 Août 2001, suite à la promulgation du code de l'investissement ; dotée d'un statut d'établissement public à caractère administratif, d'une personnalité morale et d'une autonomie financière, elle est chargée d'assurer la

promotion des investissements et d'octroyer des avantages aux investisseurs.

Les investisseurs dans le cadre de l'ANDI peuvent bénéficier au titre de la réalisation de leurs investissements des avantages suivants :

➤ **Régime générale :**

Application du taux réduit en matière de droits de douanes pour les équipements importés et entrant directement dans la réalisation et l'exploitation de l'investissement.

Franchise de la TVA pour les biens et services entrant directement dans la réalisation et l'exploitation de l'investissement.

Exonération du droit de mutation à titre gratuit pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.

➤ **Régime dérogatoire :**

Les avantages dans le cadre d'investissements réalisés dans les zones dont le développement nécessite une contribution particulière de l'Etat :

- Dans le régime dérogatoire on trouve les mêmes avantages que dans le cadre d'un régime général concernant la franchise de la TVA et les exonérations sur les acquisitions immobilières.

- L'application du taux réduit en matière de droit de douanes pour les équipements importés et entrant dans la réalisation de l'investissement.

- Exonération pendant une période de 10 ans d'activité effective de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS), l'impôt sur le revenu global (IRG), sur les bénéfices distribués, le versement forfaitaire (VF) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

- Exonération, à compter de la date d'acquisition, de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investissement pour une période de 10 ans.

a. **Répartition des projets d'investissements déclarés et nombre d'emplois générés par secteur d'activité 2002-2011 :**

Le tableau ci-après exprime d'une manière plus détaillée la répartition des projets déclarés dans le cadre du dispositif ANDI selon les différents secteurs d'activité dominants. On remarque que le secteur dominant est le transport comme le montre le tableau avec plus de 26534 projets générant plus de 150 136 emplois, en deuxième position le BTPH avec plus de 9023 projets générant plus de 186424 emplois durant la période 2002 à 2011. Mais le nombre de projets générés par le secteur de l'agriculture et la santé ainsi que le

tourisme est très faible par rapport aux autres secteurs parce qu'ils ne représentent pas pour les investisseurs privés un grand intérêt puisqu'ils utilisent beaucoup de ressources. Par ailleurs, le résultat de l'investissement prend un peu de temps, par contre les autres secteurs tels le transport et le BTPH, ont besoin de peu de ressources et génèrent des résultats plus rapides par rapport au secteur de la santé.

**Tableau 7 : Répartition des projets d'investissement déclarés et nombre d'emplois générés par secteur d'activité durant la période 2002-2011**

Secteur d'activité	Nombre de projet	%	Montant en millions de DA	%	nombre d'emplois	%
Transport	26534	56,02	666,409	10,13	150136	19,90
BTPH	9023	19,79	1.031,134	15,67	186424	24,71
Services	0841	9,18	47,929	9,99	00813	13,80
Industries	5310	11,23	2.723,249	41,40	205163	27,19
Santé	507	1,07	51,190	0,78	11135	1,48
Agriculture	847	1,79	69,733	1,06	51331	6,80
Tourisme	358	0,76	719,118	10,93	46935	6,22
Service	4700	9,94	1.075,728	16,35%	84277	11,17
<b>Total</b>	<b>36348</b>	<b>100</b>	<b>6 384,490</b>	<b>%100</b>	<b>409748</b>	<b>100</b>

Source : statistiques ANDI, 2011.

### Conclusion

Malgré la tendance actuelle de l'économie qui se structure de plus en plus autour de la petite et moyenne entreprise privée avec plus de 618000 unités, un déséquilibre est enregistré au niveau de la répartition géographique des PME. Cette disparité régionale de concentration dans les différentes régions engendre un déséquilibre au niveau du développement économique de ces régions. Ce déséquilibre est enregistré même au niveau sectoriel où on trouve une concentration dans certains secteurs tels que le BTP, le transport et les services...etc.

Par ailleurs, il est important de noter que les dispositifs d'aide à la création d'entreprise sont présentés à travers les différents programmes (ANSEJ, CNAC, ANDI, FGAR, ANJEM) qui s'inscrivent dans une politique de promotion et de préservation de l'emploi ciblant les jeunes demandeurs d'emploi à créer leur propre entreprise en attribuant des facilités d'ordre financières, administratives et fiscales. Globalement, ces dispositifs ont contribué durant la dernière décennie à améliorer non seulement le niveau de l'emploi mais aussi l'accroissement du nombre d'entreprises. Le nombre cumulé d'emploi créé depuis la mise en œuvre de ces dispositifs jusqu'à la fin 2010, s'élève à plus 431986 et 213095 nouvelles entreprises durant la même période.

L'encouragement de la PME englobe toutes les entreprises qu'elles soient publiques ou privées, par ailleurs il faut les orienter vers la réalisation de la relance économique et le renforcement des capacités de création et de valorisation du capitale humain.

A la lumière de cette étude nos recommandations se résument comme suit :

- Améliorer l'accès au crédit bancaire et limiter les différentes contraintes bureaucratiques, vu les barrières imposées aux PME en terme de garanties et hypothèque souvent impossibles aux petits investissements, taux d'intérêts et conditions de remboursement. Cette réalité décourage l'investisseur étant donné que ces fonds sont propres parfois insuffisants

- L'Algérie doit impérativement revoir l'accord d'association avec l'union européenne qui menace le tissu industriel et en particulier les PME et leur existence.

- Les PME devraient bénéficier, outre des incitations fiscales et parafiscales, d'un appui multiforme en financement, conseil, assistance et différentes facilités telles que l'appui à la création d'entreprises dans des secteurs plus productives, l'industrie permettant une dynamique de création d'emploi durable pour éviter la politique de la fuite en avant par la création des postes d'emplois temporaires.

- La réalisation d'un centre d'étude technico-économique pour l'élaboration des études de faisabilité, initiation du promoteur à la réalité et l'esprit de l'entreprise, disponibilité d'information sur les opportunités d'investissement pour assurer l'émergence de l'entreprise.

### Bibliographies

#### 1- Ouvrages :

- BIZAGET, Armand, « *Les petites et moyennes entreprises* », Paris, Edition presses universitaires de France –1991.
- BOUCAILLE, Alain- COSTA DE BEAUREGARD, Bérold, « *PME enjeux régionaux et internationaux* », Paris, Edition ECONOMICA, 1987.
- FERIER, Oliver, « *les très petites entreprises* », Bruxelles, édition DE BOECK,
- GAMBIER, Dominique – VERNIERES, Michel, « *le marché du travail* », 3eme Edition, Paris, Edition ECONOMICA, 1991.
- HESELHANS, H THEOCHARIDES, S ET TOLENTINO A, « *LA PROMOTION DU DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE* », (Expérience Nationales (Maroc, Tunisie, Turquie, Inde, Belgique, Italie, Algérie), ALGER, COLLECTION ISGP, CARFOURE D'ECHAHNGE, 1991.
- LALLEMENT, Michel - MADOU, Mohamed - ABEDOU, Abderahman - - BOUYACOU, Ahmed, « *de la gouvernance des PME PMI, regard croisés France Algérie* » Edition L'HARMANTAN- 2006. Source : Googlelivre.com
- LOCHARD, Jean – GILBERT, Dominique, « *Créer, reprendre, gérer une petite entreprise* », Paris, les Editions D'ORGANISATION, 1997.

- MADOUCHE, Hachimi, « l'entreprise et l'économie : quel avenir ? », LAPHOMIC, 1988
- TORRES, Olivier, « les PME », France, Edition DOMINOS FLAMARON, 1999.
- TORRES, Olivier, « PME, des nouvelles approches », Paris, Edition ECONOMICA, 1998.
- WITTERWVWGHE, R, « La PME, une entreprise humaine », Edition DEBOECK Université.

## 2- Articles et rapports ;

- AREZKI ISLI, M, « La création d'entreprises en Algérie », les cahiers du CREAD n°73, 2005.
- ARHAB, C, « l'évolution du marché de l'emploi à Bejaia entre formel et informel », les cahiers du CREAD, N° 68-69, 2004.
- ASSALA, K, « PME en Algérie : de la création à la mondialisation », France, université SUD TOULON – K- assala @ Hotmail.com.
- BENMOWEFFOK, K, « l'Evolution de l'emploi en Algérie », GLOBAL POLICY NETWORK, décembre 2006.
- B IT, Conférence internationale du travail, « Conditions générales pour stimuler la création d'emploi dans les petites et moyennes entreprises », 86<sup>e</sup> session, Genève, 1998.
- BOUYACOUB, A , « Les PME en Algérie : quelles réalités ? » , Document de Travail-Griot-Cnam-16-2003.Source : [http : //www.lise.cnrs.fr/Docgriot16.pdf](http://www.lise.cnrs.fr/Docgriot16.pdf).
- CNES : Conseil National Economique et Social « Pour une politique de développement de la PME en Algérie » Rapport 2003.
- GERMANE, D C. - Institut de la méditerranée, France « Profil pays Algérie » Rapport FEMISE – 2006.
- Ministère de la PME-PMI et de l'artisanat, « Pépinière d'entreprise », janvier, 2002.
- Ministère de la PME-PMI et de l'artisanat, « Projet d'appui au développement des PME-PMI en Algérie », juin 2001.
- Ministère de la PME-PMI et de l'artisanat, « Stratégie de développement de la petite et moyenne entreprise » (PME, perspective de développement).
- Ministère de la PME-PMI et de l'artisanat « actes des assises Nationale de la PME » Janvier 2004.
- Ministère du travail et de la sécurité sociale, « l'assurance chômage et les - économies arabes face aux enjeux de la mondialisation : expérience algérienne », Recueil des actes, CNAC, 2002.
- MOKHTARI, Fayçal – TCHIKOU, Faouzi, « Croissance économique et croissance des PME Quelle impact pour l'Algérie ? », الملتقى الدولي متطلبات تأهيل المؤسسات الصغيرة والمتوسطة في الدول العربية - جامعة معسكر - 17 و18 افريل 2006
- OCDE, Groupe de travail de l'OCDE sur les PME et l'entrepreneuriat, « les PME innovantes et l'entrepreneuriat au service de la création d'emploi et de la croissance », OCDE, Paris 2010.